



Géomètre et site géo foncier

Par Fredou

Bonjour,

Il y a un an mon voisin a fait borner son terrain donc le géomètre m'a convoqué sur le terrain, vu que l'on était d'accord il a posé les bornes et nous a dit que ce bornage allait apparaître sur le site de géo foncier or aujourd'hui il n'y a rien.

Comment faire pour le faire apparaître sur le site ?

Car le géomètre m'a dit qu'il allait le faire il y plus de six mois mais il y a toujours rien.

Merci.

Par Burs

Bonjour,
seul, les géomètres ont accès au site qui leur ait réservé (le fichier AURIGE). Après il faut un certain temps pour qu'il soit transcrit au cadastre et vu le nombre d'opération foncière, 6 mois n'est pas du tout excessif. Néanmoins, cela ne change rien pour vous, le document qu'il vous a transmit fait foi.